

5^e réunion du Gth CESP v1

Compte-rendu du 27/09/2016 à l'ONEMA

Documents joints :

- Tableau des actions générales de CESP (ce que l'on est en capacité actuellement de faire, à croiser ultérieurement avec les besoins et priorités identifiés par l'analyse du CGEDD) pour mieux prendre en compte les milieux humides et soutenir les acteurs de ces milieux.
- Tableau des ambitions de communication des différentes actions du Pnamh (CESP_19-05 analyse.xls).
- Note pour élaborer un message.

Pour mémoire : le site du Pnamh <http://pnmh.espaces-naturels.fr/accueil>

Présents :

- D. Berlemont/AFEPTB-Pôle-relais Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales
- Q. Bruy/APCA (correspondant du Gth Agriculture)
- P. Caessteker/ONEMA (correspondant du Gth Aménagement du territoire)
- G. Ferrere/MEDDE
- G. Macqueron/SNPN
- V. Mauclert/Pôle-relais Lagunes méditerranéennes
- G. Miossec/Pôle-relais Marais atlantiques, Manche, mer du Nord
- A. Samba/UNCPIE
- H. Udo/MNHN (invitée)
- J. Van Herrenthals/AFEPTB-Pôle-relais Mares, zones humides intérieures et vallées alluviales

Excusés :

- | | |
|--|---|
| • F. Allag d'Huisme/ CGEDD | • C. Hanier/Eco-maires |
| • D. Aribert/LPO | • M. Jouhaneau/CGDD |
| • S. Aublin/Educagri | • C. Peltier/Educagri |
| • E. Bentz/Fondation Nicolas Hulot | • A. Pibot/Conservatoire du Littoral |
| • O. Blanc/REN | • A. Makala/CGEDD |
| • R. Bouillon/OF3E-Teragir (point téléphonique préparatoire) | • A. Mercier/CGDD |
| • F. Chenel/Fête de la nature | • F. Muller/Pôle-relais Tourbières |
| • F. Clap/UICN | • M. Renaudin/MedWet |
| • B. Coïc/Ramsar France (correspondant du Gth Connaissance) | • O. Ricci/MNHN |
| • D. Dalbin/Educagri | • J.-P. Thibault/CGEDD |
| • G. Faury/APBG | • J.-L. Toullec/ Educagri |
| • X. Gayte/ATEN | • G. Vandersarren/Pôle relais Mangroves et zones humides d'outremer (correspondante du Gth Outre-mer) |
| • E. Gavard, AESN | |

À noter qu'il faut trouver un remplacement au correspondant du groupe thématique (Gth) Urbanisme.

Point évaluation CGEDD :

Le rapport définitif de l'analyse du dispositif de communication, d'éducation, de sensibilisation et de participation du public (CESP) 2010-2012 devrait être rendu pour la fin octobre–mi-novembre 2016 [MàJ : grandes lignes présentées en janvier 2017¹], avec conclusion, objectifs/besoins, acteurs-cibles prioritaires.

Pour la plénière du Groupe national « Milieux humides » (GNMH) de fin d'année 2016 [MàJ : 12/01/2017²], le Gth CESP présentera une analyse des volets CESP des 52 actions du plan national d'action pour les milieux humides (PNAMH), les grandes lignes de réflexions du nouveau dispositif CESP et un bilan de la Journée mondiale des zones humides (JMZH) 2016.

Actualités en bref :

- Nouvelle carte à jour des sites Ramsar français³ ;
- Plaquette sur l'occupation du sol en site Ramsar MedWet/OZHM⁴ ;
- Parution de la loi Biodiversité : reconnaissance des sites Ramsar, différenciation ZHIEP/ZSGE, mares insalubres, les centres de ressources à l'AFB (ZH, TVB, Gest'eau, Natura 2000, Temeum (?)...). Projets en cours sur le domaine marin et les cours d'eau, sur les espèces exotiques envahissantes, sur le brevetage du vivant, le captage d'eau « grenelle ». Désormais, le grand public est une cible de l'AFB (démarches participatives, EEDD...). Il y aura une « page blanche » de l'AFB en 2017, le temps de faire les contrats d'objectifs, etc.
- Sur Ramsar :
 - En octobre 2018 aura lieu la COP 13. Le rapportage est à préparer (projets de résolution à proposer ? Outils-docs-événements à monter pour valoriser l'action France/francosphère en matière de communication ?
 - Suite aux travaux sur l'inventaire et l'état des sites Ramsar en France du point de vue de la gouvernance, de la gestion, des problèmes rencontrés, etc., une plaquette est parue⁵.
 - Les travaux sur la mise à jour de la « Circulaire Ramsar » sont en cours (remise à plat et avancement : infos, cadrages, outils, etc.), pour achèvement fin 2016-début 2017. La remise à plat de la stratégie de désignation des sites Ramsar est moins avancée.
 - Le séminaire des gestionnaires de sites Ramsar aura lieu en octobre 2016. Ramsar France y présentera le développement d'une expo sur les sites Ramsar (1 roll-up/site Ramsar).
 - Comité Ramsar : Il y a un besoin de valorisation du label, d'outils de labellisation.

¹ Présentation du CGEDD à la plénière du GNMH le 12/01/2017 : <http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/CGEDD.pdf#overlay-context=cesp>

² Présentation du Gth CESP à la plénière du GNMH : http://pnmh.espaces-naturels.fr/sites/default/files/fichiers/Reunion%20GNMH_12janvier17-Cadre%20bilan%20GTh%20%5BMode%20de%20compatibilit%C3%A9%5D.pdf#overlay-context=cesp

³ Carte des sites Ramsar français : http://www.zones-humides.eaufrance.fr/sites/default/files/images/asso_ramsarfrance/carte_sites_ramsar_france_fev_2017.pdf

⁴ Plaquette occupation des sols en site Ramsar : http://www.zones-humides.eaufrance.fr/sites/default/files/pdf/depliant-focuszonesthumides_light_ok.pdf

⁵ État du réseau des sites Ramsar français : <http://www.zones-humides.eaufrance.fr/actualit%C3%A9/synth%C3%A8se-de-l%E2%80%99%C3%A9tat-de-lieux-du-r%C3%A9seau-des-sites-ramsar-fran%C3%A7ais>

- Label Ville Ramsar : créé à la COP 12 en juin 2015, c'est la reconnaissance de l'action des collectivités en faveur de leur site Ramsar ou d'une « zone humide d'importance ». Le cadrage est toujours en attente de la part du secrétariat Ramsar... Démarrage probable en 2017.
- JMZH 2017 : 1^{er} copil début septembre 2016, avec une évolution de la base de données des centres d'éducation aux zones humides (CEZH), de l'application pour smartphone, une ouverture des outils à la francophonie. Thème : prévention des risques.
- JMZH 2018 : un projet de lancement s'esquisse sur les rives du Rhin avec le site transfrontalier du Rhin supérieur/OberRhein, peut-être l'occasion de faire un zoom sur l'Europe.

Complément tableau sur la communication des actions du PNAMH

Avec la participation des personnes présentes, notamment les correspondants CESP des autres Gth, le tableau sur la communication des actions du PNAMH a été en partie pré-rempli. Le volet outremer, en particulier, a été traité.

Présentation du quizz des zones humides

Le projet de quizz sur les zones humides a été présenté. Il s'adressera au grand public et proposera 15 questions sélectionnées aléatoirement dans une base de données à enrichir. Toutes les contributions (question + réponse) sont les bienvenues (contacter Pierre Caessteker : pierre.caessteker@afbiodiversite.fr).

Élaboration de messages par les Gth

Il est nécessaire d'accompagner chaque Gth dans l'élaboration d'un ou deux messages clefs pour leurs actions de communication. Un exemple basé sur les travaux du Gth « Aménagement du territoire » sera transmis aux correspondants CESP des Gth (cf. PJ), conjointement à un appel à prendre le temps de faire remonter ces messages au Gth CESP.

Parallèlement, il leur sera demandé de remplir le tableau sur les besoins en communication de leur Gth, en particulier en matière d'acteurs concernés (objet de l'action ; ex action Vetel : vétérinaires) et d'acteurs intéressés (ceux qui bénéficient dans un 2^e temps de l'action ; ex action Vetel : monde agricole).

Programmes des partenaires mutuellement valorisables :

En ce qui concerne les actions de l'office français d'éducation à l'environnement en Europe [MàJ : devenu Teragir début 2017], un calendrier des moments de communication pourrait être fourni au Gth CESP pour caler les relais d'informations.

Pour les programmes « **Jeune reporter pour l'environnement** » et « **Stockholm junior water prize** », une feuille A4 de suggestions de sujets concrets adaptés aux collégiens/lycéens et lycéens/étudiants, qui seraient ensuite diffusée vers septembre-octobre sur les réseaux sociaux et sites internet des programmes, pourrait être réalisée [MàJ : réalise pour JRE⁶].

Pour **Pavillon bleu**, il est possible de tenter de modifier les critères labélisation et, plus simple, de poursuivre à relayer de l'information à destination des collectivités littorales (et un peu aux gestionnaires de port). À noter que cette année, les enjeux de biodiversité sont mis en avant par le programme.

⁶ Ex : <http://www.jeunesreporters.org/idees-de-sujets/les-zones-humides.html>

Il pourrait y avoir une mise en réseau des acteurs du **label « Clef verte »** et d'autres initiatives du monde du tourisme liées aux milieux humides, comme le réseau des ambassadeurs du patrimoine « biodiversité et patrimoine » de Camargue⁷ [MàJ : mise en contact effectuée]. La mise en réseau des acteurs du tourisme du label « Clef verte » et de « **Bienvenue à la ferme** » pourrait être profitable, mais ce genre d'action est très chronophage, demandeur d'un suivi constant (Ex : il a fallu 10 ans de travail pour que la Fête du mouton de l'estuaire devienne autonome). Il est donc important de se fixer le niveau d'ambition (couverture géographique, public, pas de temps...) et de moyens à fournir pour ce type d'action.

En ce qui concerne les **Explorateurs de l'eau** (cible : primaire-collège), il est possible de mieux faire circuler les documents pédagogiques (en particulier sur les mares pédagogiques [MàJ : fait]), de proposer ou susciter un « défi zone humide ». Idem pour **Eco-école**.

Les CPIE sont en train d'élaborer un **observatoire des amphibiens** (lien avec Vigie nature ?).

Pour finir, le Gth CESP pourrait en retour mettre ces programmes et leurs réalisations en exergue (prix, lauréat, etc.).

Viser d'autres publics et réseaux ?

De manière générale, il est souvent difficile de mobiliser les réseaux au-delà de la protection de l'environnement (culture, agriculture, éducation...) en passant par la porte de l'échelon national, d'où l'exploitation de portes d'entrée d'échelon local, mais avec un effet moindre.

• La documentation

Le réseau du monde de la documentation est difficile à mobiliser :

Au niveau national, l'Association des professionnels de l'information et de la documentation (ADBS)⁸ est immobile, et au niveau régional le réseau est parcellaire.

Le réseau local des bibliothèques a fonctionné pour la présentation du livre sur l'étang de Berre, mais cela nécessite en général d'être associé à des animations, à un programme.

P. Caessteker a des contacts avec la bibliothèque de Limoges, et une mise en relation pourrait se faire avec B. Sajaloli du Groupe d'Histoire des zones humides⁹.

• Niveau européen

La collaboration au niveau de l'Union européenne, où se décident beaucoup de choses, est une autre piste en matière d'échelle d'action. Cela concernerait la division « affaires européennes » de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère en charge de l'écologie, le secrétariat *ad hoc* du ministère des affaires étrangères, l'ONG Wetlands international Europe¹⁰.

• La petite enfance

Il y a beaucoup de demandes d'activités pour ce public, mais aussi beaucoup d'offres, souvent liées au domaine de la culture. Peut-être qu'une veille des spectacles (si pérennes) s'adressant à ce public et concernant les zones humides serait utile ?

⁷ <http://reseaux-ambassadeurs.fr/reseaux/ambassadeurs-du-patrimoine-biodiversite-et-paysages/>

⁸ ADBS : <http://www.adbs.fr/>

⁹ GHZH : <http://www.ghzh.fr/>

¹⁰ Wetlands international Europe : <https://europe.wetlands.org/>

Les modes d'action

• L'évènementiel

Pour l'évènementiel, on pourrait imaginer un stand itinérant pour présenter les zones humides aux divers manifestations où participent les membres du Gth : Assises de l'EEDD, salon des maires, etc. (en binôme acteur ZH-acteur du domaine concerné par l'évènement).

Une question se pose : Faut-il s'investir dans d'autres évènements et démarches de sciences participatives que ceux identifiés à ce jour, ou se concentrer sur les programmes en cours/déjà identifiés ?

• Les médias nationaux

Pour toucher le niveau national, il faut faire dans le « sensationnalisme », s'appuyer sur un cabinet de communication ou encore sur un parrain médiatique.

L'AFB, qui devrait avoir un partenariat spécialisé avec la presse comme l'ADEME, pourrait être une force pour la CESP à cet échelon.

• Les futurs modes d'action

Les voies d'avenir en matière de CESP à surveiller pour éviter de rater une opportunité sont : les mooc (*massive open online course* ou formation en ligne ouverte à tous en français)¹¹, l'université virtuelle FUN¹², l'e-learning¹³, la réalité virtuelle¹⁴.

Calendrier prévisionnel

- Fin octobre : finir le tableau des niveaux d'ambition de communication de chaque action du PnamH.
- Prochaine réunion Gth CESP : novembre 2016, après rendu du rapport CGEDD [MàJ : mars 2017].
- Fin décembre : plénière du GNMH [MàJ : janvier 2017].

Information supplémentaire :

Pour info, le programme CESP du Grenelle de la mer 2010-2012 : *Grenelle de la mer – « Mission Sensibilisation-Éducation-Communication »*, groupe n°4. Rapport final, 25 juin 2010. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/G4-3.pdf>

¹¹ Mooc : https://fr.wikipedia.org/wiki/Formation_en_ligne_ouverte_%C3%A0_tous

¹² Université virtuelle FUN : <https://www.fun-mooc.fr/>

¹³ e-learning : https://fr.wikipedia.org/wiki/Formation_en_ligne

¹⁴ Réalité virtuelle : https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9alit%C3%A9_virtuelle#Communicationnel